Voir :

Adry : T. II, p. 30.

Batterel : T. IV, p. 500 notice

Hoefer : Biog universelle, Paris, Didot, T. IX col. 578

Sommervogel N 5704

Guyon : Histoire de France jusqu'à la fin du règne de Louis XIII, Paris 1720, 3 vol in 12
" 1741 " " "

Batterel IV 500

XXXII. — Le Père Vincent Chalons.

L'article précédent me parait devoir être réformé en quelques chefs. Les deux Pères Chalons, frères, ayant été presque aussi longtemps dans l'Oratoire, on m'avait assuré que l'auteur de l'Histoire de France en trois volumes in-12, était de Pierre; et, sur ce fondement, j'avais dirigé toutes mes recherches vers celui-là. Cependant, mieux informé, j'apprends que c'était Vincent, lequel entra à l'Institution de Lyon en 1660, et après avoir prêché même dans Paris avec succès, nous quitta vers 1677 pour se charger de l'éducation du fils de M. de Harlay, composa alors son *Histoire de France*, et accepta ensuite un canonicat de la cathédrale du Mans, dont il prit possession le 26 août 1690, et il y mourut le 24 juillet 1694.

Pour Pierre, son frère, il fut aussi précepteur du comte de Pontchartrain, fils du feu chancelier, lequel étant alors premier président du Parlement de Bretagne, l'emmena à Vannes où le dit Parlement était alors, et lui fit avoir aussi un canonicat de la cathédrale de cette ville, où je pense qu'il fut aussi grand vicaire et mourut.

Les deux frères étaient prédicateurs dans l'Oratoire et gens de mérite. On prétend que le Père de Sainte-Marthe les poussa à bout par son zèle pour la régularité et pour la doctrine, et qu'étant bien venus auprès de M. de Harlay, archevêque de Paris, ils lui étaient devenus suspects; ce qui les détermina à prendre le parti de se retirer.

l'Eglise Gallicane, et les divers monuments par lesquels elles ont été attaquées ou défendues.

Sous la direction de cet habile magistrat M. Chalons travailla, et entra parfaitement dans ses vues avec toute la docilité et la lumière nécessaire pour réussir.

Son manuscrit qui, de la Bibliothèque de M. Harlay, avait passé dans celle de M. le Président Chauvelin, aujourd'hui Garde des Sceaux, fut jugé digne d'être donné au public, et parut après la mort de l'auteur sous ce titre : (1)

Histoire de France. Paris, Jean Mariette, 1720, 3 volumes in-12. Il n'est pas auteur de la petite Préface qui est à la tête, où l'on avertit que M. Chalons, n'ayant écrit que très peu de choses de la première race de nos Rois, on y a fait suppléer par un homme habile ; et, qu'à cela près, on a suivi exactement l'original, qui va jusqu'à la fin du règne de Louis XIII.

---

(1) Voir la notice suivante.

XXXII. — Le Père Vincent Chalons.

L'article précédent me paraît devoir être réformé en quelques chefs. Les deux Pères Chalons, frères, ayant été presque aussi longtemps dans l'Oratoire, on m'avait assuré que l'auteur de l'Histoire de France en trois volumes in-12, était de Pierre; et, sur ce fondement, j'avais dirigé toutes mes recherches vers celui-là. Cependant, mieux informé, j'apprends que c'était Vincent, lequel entra à l'Institution de Lyon en 1660, et après avoir prêché même dans Paris avec succès, nous quitta vers 1677 pour se charger de l'éducation du fils de M. de Harlay. Il composa alors son *Histoire de France*, et accepta ensuite un canonicat de la cathédrale du Mans, dont il prit possession le 26 août 1690, et il y mourut le 24 juillet 1694.

Pour Pierre, son frère, il fut aussi précepteur du comte de Pontchartrain, fils du feu chancelier lequel étant alors premier président du Parlement de Bretagne, l'emmena à Vannes où le dit Parlement était alors, et lui fit avoir aussi un canonicat de la cathédrale de cette ville, où je pense qu'il fut aussi grand vicaire et mourut.

Les deux frères étaient prédicateurs dans l'Oratoire et gens de mérite. On prétend que le Père de Sainte-Marthe les poussa à bout par son zèle pour la régularité et pour la doctrine, et qu'étant bien venus auprès de M. de Harlay, archevêque de Paris, ils lui étaient devenus suspects; ce qui les détermina à prendre le parti de se retirer.

Châlons

P. ~~Claude~~ Vincent Châlons.

Né à en ; mort en 1693 à

V.

Biographie Didot
IX 578.
Sommervogel table des mémoires de Trévoux
No 5704. 2e partie.

+ Histoire de France jusqu'à la fin du règne de Louis XIII. Paris 1720. 3 v. in 12. –

" Cet ouvrage a été publié par Guyon. " (Sommervogel) –

+ le même. Paris 1741. 3 v. in 12. –

+ le même. Paris 1754. 3 v. in 12. –

+ Règles de la poésie françoise. Paris 1720 in 12. chez Mariette

de Chalons B. Versailles E 287 c

Regles de la poesie francoise avec des observations critiques sur les régles de la Versification françoise qui sont à la fin de la Méthode latine de Port Royal, où l'on trouvera en même temps des régles nouvelles qui condamnent les défauts de nos Poëtes modernes pour n'avoir pas observé l'exactitude requise dans la composition des vers françois. Par M. de Chalons. à Paris quay des Augustins, chez Claude Jombert, vis à vis la Descente du Pont neuf à l'image Notre Dame. MDCCXVI avec appr. et priv. du roy

Dédié à M. Billet de l'ac. des méd. et inscript. signé L.Z.B de Chalons

ff. 10 * pp 402 ff. 7 * imprimé par

Châlons

P. ~~Claude~~ Vincent Châlons.

Né à en ; mort en 1693 à

V.

Biographie Didot IX 578.

Sommervogel Table des mémoires de Trévoux 2e partie. No 5704.

+ Histoire de France jusqu'à la fin du règne de Louis XIII. Paris 1720. 3 v. in 12. —

" Cet ouvrage a été publié par Guyon. " (Sommervogel) —

+ le même. Paris 1741. 3 v. in 12. —

+ le même. Paris 1754. 3 v. in 12. —

+ Règles de la poésie française. Paris 1720 in 12. chez Mariette

Jacques Guillau en 1716 rue Galande. le priv. est daté de Versailles le 1 may 1715.

Visite de Lyon 1661 — le confrère Vincent Chalons, de Lyon, âgé de 23 ans, reçu le 15 mai 1660

Visite de Lyon 1671 — le confrère Vincent Chalons, de la ville et diocèse de Lyon, 33 ans, reçu en 1660, prêtre en 1664, prêche dans notre église depuis la Toussaint

---

M. M. 607, 2e catalogue, N. 286 =

Vincent Chalons, de Lyon, entré à Lyon en 1660, sorti

Bicaïs : L'Oratoire de France [Copie de la Bibl. Nle, T. I, p. 550. / Mss. d'Aix, T. I, p. 711.

Vincent Chalons prit l'habit de l'Oratoire en 1660 à Lyon, sa patrie. Après avoir enseigné pendant plusieurs années dans cette congrégation et y avoir prêché avec succès en Province et à Paris, il en sortit en 1677 pour faire l'éducation du fils unique d'Achille de Harlay, alors procureur général et depuis premier président du Parlement de Paris. Il fut nommé dans la suite à un canonicat de l'Eglise du Mans qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 24 juillet 1694. Il était frère de ~~Vincent~~ Pierre Chalons, qui étant entré dans l'Oratoire, un an avant lui, y enseigna les humanités à N.D. de Grâces, à Pézenas, Beaune, Angers, la rhétorique à Troyes et y exerça qq. temps le ministère de la parole avec honneur. Cet Oratorien, ne voulant pas séparer son sort de celui de son frère, quitta la Congrégation dans le même temps que lui et fut précepteur du comte de Pontchartrain, fils du chancelier de ce nom, qui était alors premier président du Parlement de Bretagne, lequel lui procura un canonicat à Vannes avec des lettres de grand vicaire.

Ces deux frères étaient gens de mérite et étaient assez attachés à l'Oratoire. Mais les liaisons qu'ils avaient avec M. de Harlay, archevêque de Paris, les ayant rendus suspects au P. de Ste Marthe, qui avait beaucoup à se plaindre de ce Prélat, ils aimèrent mieux se retirer que de donner de l'ombrage à leur général, qu'ils regardaient d'ailleurs comme un homme qui portait trop loin le zèle pour la régularité et la doctrine.

(1° Histoire de France, à Paris, chez Mariette, en 3 vol. in 12 ; elle ne parut que longtemps après sa mort. Il l'avait

composée pour l'instruction de son élève, selon le plan qu'on avait conçu M. de Harlay. Cette histoire est un abrégé tiré des auteurs originaux. L'auteur n'ayant rien dit des derniers rois de la première race, quelqu'un y a suppléé dans l'édition de 1720. Ce qu'il dit sur l'origine de nos usages, de nos coutumes et sur notre droit public est fort superficiel et quelquefois peu exact. (Journal des savants de 1720).

Adry = Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25682) T. II, p 30 =

Fils de Vincent Chalons et d'Anne Disy, il naquit à Lyon, entra dans l'Oratoire en 1660; après avoir prêché, même dans Paris, avec succès, il quitta l'Oratoire pour se charger de l'éducation du fils de M. de Harlay et prit ensuite un canonicat dans la cathédrale du Mans, dont il prit possession le 26 août 1690 et y mourut le 24 juillet 1694.

M. de Harlay, alors procureur général et depuis premier président, l'ayant mis auprès de son fils qui est mort conseiller d'état; comme il destinait ce fils aux premiers emplois de la magistrature, souhaita sur toutes choses du Père Chalons qu'il lui apprît notre histoire, et n'étant pas content de celles que nous avons, voulut qu'il lui en formât un abrégé tiré de nos auteurs originaux, où, laissant à part une infinité de faits dont la connaissance est inutile à un magistrat, il s'attachât principalement aux événements importants et aux remarques qui intéressent, comme les commencements de nos usages, de nos coutumes, l'origine des dignités du royaume, l'établissement des Parlements, des Universités, des Ordres religieux et militaires, sans oublier les grandes révolutions de la couronne et celles des pays voisins. Le point, sur lequel il insista le plus fort fut de lui faire observer les faits qui sont les fondements et les preuves des libertés de l'église gallicane et les divers monuments par lesquels elles ont été attaquées ou défendues. Sous la direction de cet habile magistrat, M. de Chalons travailla et entra parfaitement dans ses vues avec toute la docilité et la lumière nécessaire pour réussir. Son mss. qui, de la bibliothèque de M. de Harlay, avait passé dans celle de Mr le président Chauvelin, depuis garde des sceaux, fut jugé digne d'être donné au public et parut après la mort de l'auteur sous ce titre : " Histoire de France, Paris, Mariette 1720, 3 vol. in 12. Il n'est pas l'auteur de la petite préface qui est à la tête et où on avertit que M. de Chalons n'ayant écrit que très peu de chose de la 1re race de nos rois, on y a fait suppléer par un homme habile et qu'à cela près on a suivi exactement l'original. Cette histoire va jusqu'à la fin du règne de Louis XIII.

(Extraits de Batterel)

— Histoire de France colligée par Messire Achille de Harlay, premier président du Parlement de Paris (par le P. Chalons, pr. de l'Orat.) Paris. Mariette, 1720, 3 vol in 12

Nouveau Lelong, N. 15.844 =

Histoire de France, composée par Claude Chalons sur le plan qu'en a donné M. de Harlay, procureur général et ensuite premier président. Paris, Jean Mariette, 1720, 3 vol. in 12. — Claude Chalons était oratorien

Les premiers articles de cette histoire sont de feu M. Bourgeois du Chastenet, connu par une traduction de l'ouvrage de B. Ph. de Chemnitz sur les Intérêts des princes d'Allemagne. Le reste est du P. Chalons. Les libertés de l'Eglise gallicane y sont bien exposées

---

<u>Lenglet</u> : Supplément de la méthode historique:

abrégé de l'Histoire de France, contenant les évènements les plus importants arrivés dans la monarchie. Paris, 1720 3 vol. in 12. Cette histoire, qui est du P. de Chalons, prêtre de l'Oratoire, est ordinairement qualifiée : Histoire de France de M. de Harlay, parce qu'elle fut faite sous la direction de cet habile magistrat pour l'instruction de M. de Harlay son fils, mort conseiller d'Etat. On y trouve tant le droit public du royaume que les différents points des libertés de l'Eglise gallicane, appliqués aux faits particuliers de notre histoire. C'est en quoi cet ouvrage est distingué.

Cette histoire fut composée à ce que je crois vers 1682, dans le temps des difficultés de la cour de France avec la cour Romaine.

<u>Listes des Assemblées</u> = 1666 Le Mans Oct.

1669 N. D. des Ardilliers

1672 Orléans

<u>Quérard</u> = La France littéraire, Paris, Didot, 1828. T. II p. 115 =

\+ Histoire de France jusqu'à la fin du règne de Louis XIII (complétée pour la première race des rois par Bourgeois du Chastenet et publiée par Guyon) Paris, Mariette, 1720, 1741, 3 vol in 12

\+ Règles de la poésie française 1726, in 12

René Chalopin

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1680 Sorti : 1680

Né à Paris , le 1650

Mort a , le

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire